

# commission du codex alimentarius



ORGANIZATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANIZATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

CX 702 (47)

Mars 2000

Point 1 de l'ordre du jour

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

*Quarante-septième session, 28-30 juin 2000*

*Siège de l'OMS, Genève (Suisse)*

*(La session débutera le premier jour à 9 h 30)*

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

<i>Point</i>	<i>Sujet</i>	<i>Cote du document</i>
1.	Adoption de l'ordre du jour	CX/EXEC 00/47/1
2.	Questions découlant de la trentième session de la Conférence de la FAO et de la cinquante-troisième session de l'Assemblée mondiale de la santé de l'OMS	CX/EXEC 00/47/2
3.	Questions financières et budgétaires	CX/EXEC 00/47/3
4.	Examen des recommandations et d'autres questions découlant de la Conférence internationale sur le commerce international des denrées alimentaires au-delà de l'an 2000: décisions, harmonisation, équivalence et reconnaissance mutuelle fondées sur des données scientifiques (Melbourne (Australie), 11-15 octobre 1999)	CX/EXEC 00/47/4
5.	Rapport sur des événements survenus dans d'autres organisations internationales et leurs incidences sur les travaux de la Commission du Codex Alimentarius	CX/EXEC 00/47/5
6.	Préparation du Plan à moyen terme 2003-2007	CX/EXEC 00/47/6
7.	Exécution du Programme de travail de la Commission:	
	a) Application des décisions prises par la Commission à sa vingt-troisième session	CX/EXEC 00/47/7
	b) Examen des propositions de nouvelles activités à l'étape 1 de la procédure	CX/EXEC 00/47/8
	c) Examen d'avant-projets de normes et de textes apparentés à l'étape 5	CX/EXEC 00/47/9
	d) Questions découlant de Comités du Codex	CX/EXEC 00/47/10
8.	Projet d'ordre du jour provisoire pour la vingt-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius	CX/EXEC 00/47/11
9.	Autres questions	
10.	Adoption du rapport	

Par économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

## *NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE*

1. **Adoption de l'ordre du jour:** Conformément à l'Article V.2 du Règlement intérieur de la Commission, le premier point figurant à l'ordre du jour est l'adoption de ce dernier (CX/EXEC 00/47/1).
2. **Questions découlant de la trentième session de la Conférence de la FAO et de la cinquante-troisième session de l'Assemblée mondiale de la santé de l'OMS:** Ce point a été inscrit à l'ordre du jour provisoire à la demande des directeurs généraux de la FAO et de l'OMS, conformément à l'Article V.6 du Règlement intérieur de la Commission (CX/EXEC 00/47/2).
3. **Questions financières et budgétaires:** Il s'agit d'un point permanent de l'ordre du jour provisoire, conformément à l'Article XI du Règlement intérieur de la Commission (CX/EXEC 00/47/3).
4. **Examen des recommandations et d'autres questions découlant de la Conférence internationale sur le commerce international des denrées alimentaires au-delà de l'an 2000: décisions, harmonisation, équivalence et reconnaissance mutuelle fondées sur des données scientifiques (Melbourne (Australie), 11-15 octobre 1999):** Le Comité exécutif est invité à examiner les recommandations adressées à la Commission et d'autres questions pertinentes découlant de la Conférence (CX/EXEC 00/47/4).
5. **Rapport sur des événements survenus dans d'autres organisations internationales et leurs incidences sur les travaux de la Commission du Codex Alimentarius:** Le rapport portera sur le Protocole de Cartagène sur la biosécurité, adopté par les Parties à la Convention sur la diversité biologique en janvier 2000 à Montréal, et sur le Rapport de l'OCDE sur les aliments génétiquement modifiés et d'autres aspects de l'innocuité des aliments (CX/EXEC 00/47/5).
6. **Préparation du Plan à moyen terme 2003-2007:** À sa vingt-troisième session, la Commission est convenue que la préparation d'un Plan à moyen terme devrait commencer rapidement, c'est-à-dire dès la présente session du Comité exécutif: voir le par. 34 du rapport de la Commission publié sous la cote ALINORM 99/37 (CX/EXEC 00/47/6).
7. **Exécution du Programme de travail de la Commission:**
  - a) Application des décisions prises par la Commission à sa vingt-troisième session: un rapport de situation sera fourni par le Secrétariat (CX/EXEC 00/47/7);
  - b) Examen des propositions de nouvelles activités à l'étape 1 de la procédure: Le Comité exécutif examinera des propositions de nouvelles activités à inclure dans le Programme de travail de la Commission, conformément aux procédures uniques pour l'élaboration des normes Codex et des textes apparentés (CX/EXEC 00/47/8);
  - c) Examen d'avant-projets de normes et de textes apparentés à l'étape 5: le Comité exécutif examinera des avant-projets de normes soumis par les Comités du Codex et les groupes de travail conformément aux procédures uniques pour l'élaboration des normes Codex et des textes apparentés (CX/EXEC 00/47/9);
  - d) Questions découlant de Comités du Codex: le Comité exécutif sera invité à formuler des recommandations sur des questions qui lui auront été soumises par des Comités et Groupes de travail du Codex (CX/EXEC 00/47/10).
8. **Projet d'ordre du jour provisoire pour la vingt-quatrième session du Codex Alimentarius:** Il s'agit d'un point permanent de l'ordre du jour d'une session sur deux du Comité exécutif, conformément à l'Article V.1 du Règlement intérieur de la Commission (CX/EXEC 00/47/11).
9. **Autres questions:** Conformément à l'Article V.5 du Règlement intérieur de la Commission, tout membre du Comité exécutif peut proposer l'inscription à l'ordre du jour de questions spécifiques présentant un caractère d'urgence.
10. **Adoption du rapport:** Conformément à l'Article VIII.1 du Règlement intérieur de la Commission et selon la pratique établie, le Comité exécutif adoptera le rapport de sa quarante-septième session sur la base d'un projet de rapport établi par le Secrétariat.

***CALENDRIER PROVISOIRE DE LA QUARANTE-SEPTIÈME SESSION  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS***

<b>DATE</b>		<b>POINT DE L'ORDRE DU JOUR</b>
28 juin	Mercredi	1 – 5
29 juin	Jeudi	6 – 9
30 juin	Vendredi	10